

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2009

Réception par le Prefet : 12/11/2009

Publication : 13/11/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-14-6-9

Séance du vendredi 6 novembre 2009

PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME-DEPARTEMENT ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL GÉNÉRAL À LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS) DE LA DÉCHARGE DE RETZWILLER

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport au Conseil Général du 28 septembre 2004 approuvant l'accord-cadre pluriannuel entre l'ADEME et le Département du Haut-Rhin portant sur la période 2004-2009.
- VU la délibération du Conseil Général n° 2008-5-6-3 du 11 décembre 2008 relative au budget primitif 2009 –Gestion des déchets (C06) et qualité de l'air (C071),
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les décisions de co-financement proposées dans le cadre de la convention ADEME-Département 2007, 2008 et 2009, conformément au tableau annexé au rapport, et décide le versement des subventions correspondantes, dont le total se monte à 574 257 €. Les crédits nécessaires seront prélevés, en section d'investissement, à hauteur de 17 167 €, sur le Programme C261 Fonction 731 Nature 20414 Chapitre 204, 536 159 € sur le Programme C262 fonction 731 Nature 20414 Chapitre 204 et à hauteur de 20 931 € en section de fonctionnement, sur le Programme C762 fonction 731 Nature 65734 Chapitre 65.

- ❖ Désigne MM. Rémy WITH et Alphonse HARTMANN, comme représentants du Conseil Général à la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de la décharge de Retzwiller en qualité de titulaires.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions